

# Des politiques migratoires pour promouvoir le développement

## *Migration Policies for Development*

Dean Yang\*

Les politiques de développement liées à la migration internationale en provenance des pays en développement suscitent un vif intérêt. La dernière décennie a été marquée par une vague d'études empiriques rigoureuses (dont la plupart s'appuient sur des essais randomisés contrôlés) quantifiant l'impact de telles politiques. Cet article s'intéresse à la littérature sur l'impact des politiques dans cinq domaines : 1) la facilitation de la migration ; 2) l'éducation des migrants ; 3) la réduction des frais de transaction associés aux envois de fonds des migrants ; 4) l'amélioration de la capacité du migrant à contrôler l'usage qui est fait de ses envois de fonds ; et 5) l'amélioration des conditions de travail des migrants. Si des études mettent en évidence l'impact positif de certaines interventions dans chacun de ces domaines, il n'en demeure pas moins que de nombreuses questions restent ouvertes. De futures recherches dans ces domaines et dans d'autres promettent des résultats pertinents en matière de politique.

Mots clés : migration, envois de fonds, développement.

There is substantial interest in development policies related to international migration from developing countries. In the last decade, there has been a wave of rigorous empirical studies (many of which are randomized controlled trials) quantifying the impacts of such policies. This article examines evidence on the impacts of policies in five areas: 1) migration facilitation, 2) migrant education, 3) reducing remittance transaction fees, 4) enhancing migrant control over remittance uses, and 5) improving working conditions of migrants. In each of these areas, there is evidence that at least some interventions have positive impacts, but a number of open questions remain. Future research in these and other areas has high promise to provide important and policy-relevant findings.

Keywords: Migration, Remittances, Development.

Codes JEL: C9, C93, D19, F22, F24, I21, I22, J13, J31, J38, J61, O12, O15, O16, O19.

---

\* Université du Michigan.

## 1 INTRODUCTION

La migration internationale est un phénomène important qui ne cesse de prendre de l'ampleur. En 2015, 244 millions d'individus vivaient en dehors de leur pays d'origine, soit une nette hausse par rapport à 1990 où ils étaient 153 millions (Division de la Population des Nations Unies, 2015). La migration du travail vers les pays développés conduit à des gains de revenus considérables (Clemens *et al.*, 2016) qui constituent un avantage important pour les migrants et pour ceux restés dans le pays d'origine et avec lesquels les migrants restent en contact. La majorité – mais pas l'intégralité – des gains dont bénéficient ceux restés au pays sont liés aux envois de fonds des migrants vers leur pays d'origine. Ces transferts se chiffraient à 430 milliards de dollars en 2015, un chiffre qui dépasse largement celui de l'aide au développement (Banque mondiale, 2016).<sup>1</sup>

Une littérature abondante indique que l'émigration internationale, ainsi que les envois de fonds qui en découlent et qui sont transférés vers le pays d'origine, génèrent des avantages considérables pour les ménages dans les pays en développement. Par exemple, de nombreuses études montrent que les ménages qui envoient des migrants à l'étranger ou qui reçoivent des transferts de la part de leurs migrants (ou les deux) bénéficient d'un niveau de consommation plus élevé, connaissent un taux de pauvreté et un niveau de travail des enfants plus bas, et investissent davantage dans le capital humain des enfants et l'entrepreneuriat familial. En outre, les migrants constituent une assurance pour les ménages récipiendaires en leur transférant davantage de fonds pendant les périodes difficiles. La plupart des études relèvent de la corrélation, cependant certaines expériences naturelles confirment le caractère causal de ces effets.<sup>2</sup> Les politiques stimulant les envois de fonds pourraient ainsi exercer des impacts positifs sur les différents aspects du développement.

Le vif intérêt que suscite ce domaine parmi les décideurs politiques contraste nettement avec le nombre limité d'études sérieuses sur l'efficacité des politiques de développement liées à la migration et aux envois de fonds. Dans cet article, je traite d'un certain nombre de politiques migratoires pour lesquelles nous disposons de résultats empiriques solides, souvent (mais pas

---

<sup>1</sup> Les envois de fonds des migrants sont au cœur des politiques de développement pendant les deux dernières décennies. Voir Centre hispanique Pew (2002), Terry et Wilson (2005), Banque mondiale (2006) et Banque mondiale (2007) pour des exemples de rapports destinés à la prise de décision politique.

<sup>2</sup> Voir Ambler *et al.* 2015 ; Cox-Edwards et Ureta 2003 ; Yang et Martinez 2005 ; Yang 2006 ; Woodruff et Zenteno 2007 ; Yang et Choi 2007 ; Yang 2008a ; Yang 2008b ; Adams et Cuecuecha 2010 ; Theoharides 2016.

toujours) issus d'études s'appuyant sur des essais randomisés contrôlés (ERC) d'interventions et de programmes de développement liés à la migration. Ces politiques s'articulent autour de quatre axes : 1) la facilitation de la migration, 2) l'éducation des migrants, 3) la réduction des frais de transaction associés aux envois de fonds des migrants ; 4) l'amélioration de la capacité du migrant à contrôler l'usage fait de ses envois de fonds ; et 5) l'amélioration des conditions de travail des migrants.

Les domaines de politique migratoire qui font l'objet de cet article ne sont clairement qu'un sous-ensemble de toutes les politiques migratoires qui sont actuellement en cours d'application ou en considération dans le monde. Les exemples de politiques que je n'ai pas choisi de commenter comprennent la migration de retour et les programmes de réintégration des migrants, les politiques liées aux envois de fonds communaux et aux associations de village, et les programmes visant à réduire les abus et à protéger les droits des migrants. Ces types de politiques sont également potentiellement importants, mais à ce jour la littérature sur leur efficacité demeure limitée.

## 2 LA FACILITATION DE LA MIGRATION

La migration internationale offre aux individus originaires des pays en développement l'opportunité de multiplier leur perspective de gains de revenu. Clemens *et al.* (2016) comparent les revenus des immigrants aux États-Unis à ceux d'individus aux caractéristiques observables comparables, et ce dans des dizaines de pays en développement. Ils montrent que le revenu typique d'un immigré aux États-Unis est largement plus élevé que le revenu qu'il toucherait dans son pays d'origine. À titre d'exemple, si l'on considère un homme de 35 ans travaillant en région urbaine et ayant 9 années d'éducation acquises dans le pays d'origine, le ratio du salaire qu'il touche aux États-Unis à celui perçu dans le pays d'origine est de 2,6 pour les Mexicains, 4,2 pour les Philippins, 5,6 pour les Jordaniens, 7,9 pour les Indiens, 14,2 pour les Haïtiens et 16,3 pour les Nigériens. Ces gains de revenus sont bien plus élevés que ceux générés par toute autre intervention de politique de développement connue en science sociale.

L'existence de primes de salaire d'une telle ampleur entre les pays développés et en développement implique que la politique de développement la plus efficace en matière de migration consisterait simplement à faciliter la migration ou à autoriser davantage de migration depuis les pays en développement et vers les pays développés. Les politiques adoptées par les gouvernements des pays en développement en vue de faciliter la migration internationale peuvent

être classées dans deux catégories : bilatérales et unilatérales. Les politiques bilatérales impliquent la coopération entre les gouvernements des pays d'origine et de destination, comme dans le cadre d'accords formels autorisant la migration du travail. Les Philippines sont à la tête de telles initiatives à travers la signature de dizaines d'accords de migration bilatéraux avec les pays de destination sur les dernières décennies. Compte tenu de l'importance des barrières légales à la migration, il est probable que de tels accords ont permis davantage de migration depuis les Philippines vers les pays de destination. Cependant, très peu de travaux de recherche quantifient l'ampleur de la migration qui se serait produite en l'absence de la signature de tels accords, soit une littérature limitée quant à l'effet causal des politiques de migration bilatérales.

L'étude de Gibson et McKenzie (2014) s'intéressant aux politiques de migration bilatérales négociées entre la Nouvelle-Zélande et plusieurs îles du Pacifique (dont Samoa, Tonga et Vanuatu) constitue une exception notable. Ces politiques autorisent la migration saisonnière vers la Nouvelle-Zélande dans le cadre du Régime reconnu des employeurs saisonniers (Recognised Seasonal Employer, RSE). L'étude examine l'impact de ce programme sur les ménages à Tonga et au Vanuatu et trouve que les individus qui participent à ce programme ne disposent d'aucune alternative pour migrer internationalement, de sorte que le programme génère de nouvelles migrations. Cette migration conduit à de fortes hausses du revenu et de la consommation des ménages traités. En utilisant la méthode des doubles différences avec matching pour identifier les impacts du programme, les auteurs soutiennent que le caractère nouveau du programme et le nombre limité de possibilités de migration leur permettent d'obtenir un groupe de comparaison acceptable pour les ménages qui ont été sélectionnés pour participer au programme.

Les gouvernements des pays en développement peuvent également mettre en place des politiques unilatérales pour influencer la migration, sachant que celles-ci ne requièrent pas la coopération explicite des gouvernements des pays d'accueil. Les mesures visant à *restreindre* la migration en constituent des exemples frappants. À titre illustratif, certains pays comme le Gabon, la Libye et l'Arabie Saoudite interdisent aux femmes de migrer, alors que d'autres comme Cuba, l'Iran et la Corée du Nord exigent que les citoyens obtiennent une autorisation du gouvernement pour pouvoir voyager à l'étranger. McKenzie (2007) s'est intéressé à ses restrictions. Il trouve qu'elles conduisent à 5 à 6 pour cent de migrants par tête en moins par rapport aux pays ayant des niveaux comparables de revenu, de population et de gouvernance mais qui n'ont pas adopté de telles mesures restrictives. De même, les pays peuvent imposer des frais de passeport élevés et rendre fastidieuse sa procédure d'obtention. McKenzie (2007) trouve que des frais de passeport élevés sont associés à une moindre migration.

Les gouvernements peuvent aussi mettre en place des politiques unilatérales visant à faciliter la migration. Beam *et al.* (2016) ont mené une expérience randomisée à grande échelle à Sorsogon, aux Philippines, pour évaluer l'impact de la facilitation unilatérale de la migration internationale du travail. Les ménages qui ont été affectés aux groupes de traitement bénéficient d'une ou de plusieurs interventions visant à faciliter la migration. Ces interventions ciblent un nombre de facteurs expliquant pourquoi les individus ne migrent pas : 1) les barrières à l'information (information associée à la recherche d'emploi, la migration à l'étranger, le financement de la migration et la procédure d'obtention du passeport) ; 2) les frictions liées à la recherche d'emploi (assistance à l'inscription sur un site de recherche d'emploi en ligne afin de réduire les coûts de recherche et faciliter la rencontre entre recruteurs et travailleurs) ; 3) barrières à l'obtention de documents (assistance et subvention pour les demandes de passeport). Il ressort de l'étude qu'aucune des interventions individuelles ou combinées n'a augmenté la migration internationale. Ceci peut signifier que soit les traitements n'ont pas significativement réduit les barrières ciblées, soit celles-ci ne constituent pas une contrainte majeure à la migration internationale du travail dans ce contexte (soit les deux).

Dans une étude distincte mais toujours liée de Beam (2016), les participants sont aléatoirement assignés à un groupe de contrôle ou à l'un des groupes de traitement à Sorsogon, aux Philippines. Les traitements consistent à fournir de l'information sur les salaires et les qualifications requises pour des postes typiques à l'étranger, ou une incitation à participer à un forum pour l'emploi (où les chercheurs d'emplois peuvent physiquement rencontrer des agences de placement pour des emplois à l'étranger). Ces traitements ont amélioré l'acquisition de connaissances sur les salaires et les qualifications requises à l'étranger, mais aucun n'a augmenté l'activité de recherche d'emploi à l'étranger. L'étude souligne aussi les limites de l'efficacité des politiques unilatérales de facilitation de la migration.

En résumé, les études actuelles montrent que les programmes bilatéraux de migration temporaire, à l'instar du Régime reconnu des employeurs saisonniers négocié entre la Nouvelle-Zélande et plusieurs pays du Pacifique Sud, ont un impact fort et positif en matière de développement. Les études indiquent également que les programmes unilatéraux visant à décourager la migration peuvent avoir des effets négatifs significatifs. S'il existe moins d'études mettant en évidence l'impact des programmes unilatéraux visant à encourager la migration, il est cependant nécessaire que de futurs travaux se penchent sur la question de savoir si les programmes visant à réduire unilatéralement les barrières à la migration dans les pays d'origine peuvent avoir des effets positifs dans d'autres contextes.

### 3 L'ÉDUCATION DES MIGRANTS

Plusieurs gouvernements et organisations non-gouvernementales (ONG) proposent aux migrants des activités d'éducation, de formation ou d'orientation, soit avant leur départ, soit après qu'ils aient migré à l'international. Plusieurs programmes fournissent également des formations aux familles de migrants restées dans le pays d'origine.

Les programmes qui ciblent les migrants n'ayant pas encore quitté le pays d'origine comptent un certain nombre d'objectifs, tels que faciliter le voyage lui-même, fournir des compétences techniques liées au travail, empêcher le trafic d'êtres humains et les abus, et promouvoir l'alphabétisation financière. Plusieurs gouvernements dans les pays d'origine des migrants ont officiellement mis en place des séminaires d'orientation avant le départ. Un exemple bien connu est le Pre-Departure Orientation Seminar, PDOS, mis en place par le gouvernement philippin, obligatoire pour tout individu souhaitant migrer à l'étranger. Le programme du PDOS couvre des thématiques telles que la prévention des abus à l'encontre des travailleurs, les droits des travailleurs, les lois, culture et coutumes des pays d'accueil, la santé et la sécurité, l'alphabétisation financière et les procédures de voyage. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) organise un large éventail de programmes de formation pré-départ pour le compte de gouvernements et d'ONG. L'OIM a ainsi formé 352 000 migrants sur la décennie 2001-2010 (Organisation Internationale pour les Migrations, 2011).

Barsbai *et al.* (2016) rapportent les résultats d'un essai randomisé contrôlé qui évalue l'impact des formations pré-départ sur l'adaptation et l'assimilation des migrants dans le pays d'accueil. Ils s'intéressent aux immigrants permanents, en particulier aux Philippins qui viennent d'obtenir une carte verte (soit un titre de séjour américain permanent) et qui s'appêtent à quitter leur pays pour les États-Unis. Ceux qui ont participé à l'étude ont été recrutés à partir d'une base recensant les individus fraîchement détenteurs de carte verte et sur le point de migrer aux États-Unis. Parmi eux, un sous-échantillon a été aléatoirement sélectionné et affecté au groupe de traitement. Ces individus traités bénéficient d'un atelier d'orientation pré-départ amélioré, d'une session supplémentaire d'un jour couvrant des thématiques additionnelles traitant de l'adaptation dans le pays d'accueil telles que les procédures pré-départ, l'installation, la mise en place d'un réseau de soutien, l'emploi, les finances et le maintien de lien avec les Philippines. Les autres participants à l'étude constituent le groupe de contrôle et n'ont bénéficié que du PDOS standard d'une journée. À partir d'enquêtes téléphoniques conduites environ

six mois après l'émigration, les individus traités (soit ceux ayant bénéficié du PDOS amélioré) ont rapporté une moindre difficulté de voyage et une installation plus rapide aux États-Unis (illustrée par une plus grande probabilité d'être détenteur d'une carte de sécurité sociale, de bénéficier de l'assurance santé, d'avoir un compte bancaire ou un permis de conduire). Malgré l'absence d'un effet sur l'emploi, le groupe traité a manifesté l'intention de poursuivre son éducation et de déployer davantage d'efforts pour obtenir une certification afin exercer certains métiers (exemple : profession d'infirmier, de comptable). Des enquêtes supplémentaires sont en cours pour potentiellement établir des impacts de plus long terme du PDOS amélioré.

Un autre type de programme très courant vise à améliorer l'alphabétisation financière des migrants et de leurs familles restées dans le pays d'origine. Ces programmes sont une réponse aux défis que pose la gestion des transferts reçus par les ménages dans le pays d'origine, compte tenu du fait que les montants reçus sont largement plus élevés que les revenus pré-départ du ménage.

Doi *et al.* (2014) s'intéressent à l'effet de l'éducation financière sur les travailleurs immigrés et leurs familles. Leur étude s'appuie sur un essai randomisé contrôlé effectué sur les femmes indonésiennes qui s'apprentent à migrer à l'étranger pour travailler comme femmes de ménage, ainsi que sur leurs familles. Les participantes sont aléatoirement affectées au groupe de contrôle qui ne reçoit aucune formation ou à l'un des trois groupes de traitement où, en revanche, une formation financière est dispensée avant le départ de la migrante pour l'étranger. Elle concerne soit 1) la migrante uniquement, soit 2) un membre de sa famille ; soit 3) à la fois la migrante et un membre de sa famille. Les sujets traités dans le cadre de la formation comprennent la planification et la gestion financière, l'épargne, la gestion de l'endettement, l'envoi et la réception de fonds, et l'assurance migratoire. L'étude trouve que, lorsque la formation financière est dispensée à la fois à la migrante et à un membre de sa famille, elle conduit à des hausses d'épargne dans le ménage resté dans le pays d'origine, alors que les deux autres traitements (formation de la migrante ou d'un membre de sa famille uniquement) n'ont pas un impact comparable sur l'épargne. Ainsi, cet effet de complémentarité positif de la formation conjointe des migrants et de leurs familles constitue le principal résultat de l'étude.

Mais l'éducation financière est aussi couramment proposée aux migrants qui sont déjà à l'étranger. Seshan et Yang (2014) étudient un programme dédié aux immigrés hommes mariés travaillant à Doha, au Qatar, qui sont originaires de Kerala, en Inde, et dont les femmes sont restées dans le pays d'origine. Les immigrés sont affectés aléatoirement au groupe de contrôle ou de traitement. Les individus du groupe de traitement sont invités à assister à une

session de motivation portant sur la gestion financière individuelle qui met l'accent sur l'importance d'épargner et de prendre des décisions financières conjointement avec sa femme restée en Inde. Le traitement a augmenté la probabilité qu'à la fois les migrants et leurs femmes prennent des décisions financières avec leurs conjoints. Il a aussi conduit à davantage d'épargne du ménage et d'envois de fonds pour les migrants dont l'épargne était moins importante avant le traitement.

Gibson *et al.* (2014) se sont intéressés à un autre exemple de programme d'éducation financière pour les migrants. Ils ont mis en place un essai randomisé contrôlé d'une intervention axée sur l'alphabétisation financière parmi des migrants (originaires de Tonga, d'Asie de l'Est et du Sri Lanka) en Australie et en Nouvelle-Zélande, le but étant d'améliorer la prise de décision liée aux envois de fonds, et ce en aidant les migrants à identifier et à utiliser des services de transferts d'argent à plus bas coûts. L'étude trouve qu'un groupe de traitement (celui qui a participé à un atelier d'éducation financière focalisé sur l'envoi de fonds) a bien acquis davantage de connaissances financières quant aux méthodes de transfert de fonds, mais ceci n'a affecté ni la fréquence, ni le montant total des envois. Les auteurs attribuent cette absence d'impact du traitement aux barrières à l'usage de méthodes alternatives de transferts de fonds.

Dans l'ensemble, ces études suggèrent que les programmes facilitant l'installation des migrants dans le pays d'accueil et ceux qui visent à améliorer la prise de décision financière par les migrants et leurs familles restées dans le pays d'origine peuvent potentiellement avoir des impacts positifs. En même temps, ces études attirent aussi l'attention sur le fait que les programmes d'éducation peuvent avoir un effet limité dans certaines conditions telles que la présence d'autres barrières à une bonne prise de décision financière.

#### 4 LA RÉDUCTION DES FRAIS DE TRANSACTIONS ASSOCIÉS AUX ENVOIS DE FONDS

Face à l'impact positif des envois de fonds en matière de développement, la réduction des barrières aux transferts de fonds des migrants constitue un objectif politique généralisé. En 2009, à l'issue du Sommet des Chefs d'États du G8, il a été convenu de réduire le coût moyen d'envois de fonds de 10 % à 5 % en cinq ans (« objectif 5X5 ») à travers des politiques d'amélioration de l'information, de transparence et de promotion de la concurrence parmi les prestataires de services de transfert de fonds (G8, 2009).



Plusieurs services en ligne visent à faciliter la comparaison des frais de transactions associés aux envois de fonds et appliqués par différents prestataires, conduisant potentiellement les migrants à transférer davantage de fonds, et incitant les prestataires à réduire leurs prix en raison d'une concurrence renforcée. À titre d'exemple, le site internet « Remittance Prices Worldwide » (<http://remittanceprices.worldbank.org>), géré par la Banque mondiale, fournit les frais associés aux envois de fonds pour 365 pays « couloirs », reliant les 48 principaux pays expéditeurs de fonds à 105 pays destinataires.

Dans ce contexte, il est essentiel d'établir l'impact causal de la réduction du prix des envois de fonds sur les envois eux-mêmes. Deux essais randomisés contrôlés récents permettent de mieux comprendre le comportement des migrants face à une réduction des coûts de transfert. Aycinena *et al.* (2010) et Ambler *et al.* (2014) font état de deux études de randomisation où des prestataires de services de transfert de fonds proposent des réductions de coûts aux migrants originaires d'Amérique centrale (le Salvador et Guatemala) et vivant dans la métropole de Washington DC. Les deux études trouvent des effets notables de la réduction des frais associés aux transferts (à hauteur de 1 à 5 dollars sur un coût fixe de 8 à 9 dollars par transaction). Dans les deux études, les réductions conduisent les migrants à augmenter la fréquence d'envoi des fonds (soit davantage de transferts sont effectués par mois). Curieusement, les migrants ne modifient pas le montant typique envoyé à chaque transfert. Cela conduit ainsi à des augmentations importantes de la valeur en dollars des transferts. Le résultat est donc que la hausse de la valeur en dollars des transferts est d'un ordre de grandeur plus élevé que les frais d'envoi économisés. L'analyse de l'évolution des résultats dans le temps, ainsi que des réponses à des enquêtes post-traitement, confirme que ces effets correspondent à une réelle augmentation du montant total des transferts. Il ne s'agit pas d'un effet de substitution qui consiste à transférer les fonds précédemment envoyés par l'intermédiaire de prestataires ne proposant pas de réduction vers ceux qui en proposent. Il ne s'agit pas non plus d'un effet résultant du fait que les migrants profitent de la réduction pour envoyer des fonds pour le compte d'autres migrants ; ni d'une redistribution inter-temporelle des futurs envois au profit des présents afin de profiter de la réduction temporaire des coûts.

La forte réaction du montant en dollars des envois de fonds à des réductions qui génèrent une épargne relativement limitée en termes absolus est difficile à expliquer dans le cadre d'un modèle purement rationnel de prise de décision quant à l'envoi de fonds. Les résultats reflètent sans doute des biais comportementaux. Par exemple, les réductions de frais de transfert peuvent tenir lieu de « notice de rappel » à effectuer des envois pour les migrants pour lesquels l'envoi de fonds n'est pas en tête des priorités, et qui peuvent donc

occasionnellement oublier d'effectuer un transfert ou le retarder involontairement. Le modèle à attention limitée présenté par Karlan *et al.* (2016) dans le cadre des rappels à épargner pourrait donc également s'appliquer aux envois de fonds de migrants. Une autre possibilité d'explication est que la réaction du migrant à la réduction des frais d'envoi reflète une dépendance aux références et un biais de statu quo, à l'instar des travaux de Tversky et Kahneman (1991), Masatlioglu et Ok (2005), et Masatlioglu et Ok (2014). L'idée est que les préférences des ménages récipiendaires en termes de niveau des transferts reçus sont tributaires des références, et ce niveau de transfert désiré varie lentement avec le niveau des transferts effectivement reçus. En même temps, les migrants peuvent être partialement naïfs quant au degré de dépendance aux références des préférences des ménages. Avec une telle caractérisation des préférences, les migrants peuvent réagir à une réduction des frais associés aux transferts en effectuant davantage d'envois pendant la période de réduction, tout en visant à procéder à une substitution inter-temporelle au profit du présent (soit en remplaçant les transferts de demain par ceux d'aujourd'hui). Mais une fois que les migrants ont augmenté leur fréquence d'envoi pendant la période de réduction des coûts, les bénéficiaires des fonds dans le pays d'origine révisent à la hausse leur point de référence pour le montant des transferts reçus, et s'attendent à recevoir un montant par période plus élevé. Par conséquent, les migrants ne reviennent pas immédiatement, mais de manière progressive à leur précédent niveau d'envois.

D'un point de vue de politique économique, ce résultat suggère que les réformes qui réduisent les coûts associés aux transferts de fonds peuvent avoir un impact sur les transferts qui soit plus élevé que ce qui était précédemment attendu. Ces réformes comprennent une concurrence renforcée sur le marché des prestataires de services de transfert de fonds ou des améliorations de l'information dont disposent les migrants sur les coûts relatifs appliqués par les différents prestataires.

## 5 AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MIGRANT À CONTRÔLER L'USAGE QUI EST FAIT DE SES ENVOIS DE FONDS

Un obstacle majeur à la maximisation du potentiel des envois de fonds en matière de développement est que les migrants qui effectuent ces transferts ont une capacité limitée de suivi ou de contrôle de la façon dont ils sont utilisés par les récipiendaires. Souvent, les migrants expriment une forte préférence à ce

que les envois soient utilisés à des fins d'investissement (dans le capital physique ou humain) ou d'épargne (Ashraf *et al.*, 2015), c'est-à-dire à des objectifs ayant des retombées à long terme pour le développement. Cependant, les bénéficiaires ne partagent pas toujours de telles préférences, et pourraient employer les fonds à des usages moins avantageux pour le développement (telle la consommation immédiate). L'asymétrie d'information au sein du ménage transnational constitue un problème de taille dans la mesure où les migrants n'ont qu'un suivi imparfait de l'usage des fonds envoyés. Compte tenu de cette capacité incomplète de suivi et de contrôle de l'emploi des fonds, les migrants peuvent choisir de garder leur revenu à l'étranger et de réduire les montants transférés au pays d'origine.<sup>3</sup>

Plusieurs études récentes mettent en évidence les effets positifs d'une capacité accrue de contrôle ou de suivi de l'utilisation des transferts par les migrants sur différents types d'investissements à l'échelle du ménage (et probablement sur les transferts eux-mêmes). Un domaine-clé où les migrants cherchent à avoir davantage de contrôle est la quantité épargnée (plutôt que consommée dans l'immédiat) par les récipiendaires dans le pays d'origine. Ashraf *et al.* (2015) procèdent à un essai randomisé contrôlé parmi les migrants originaires du Salvador afin de tester les manières d'encourager l'épargne au Salvador. Afin de révéler si les migrants souhaitent contrôler la quantité épargnée par les membres de leurs familles restées dans le pays d'origine, les traitements sont amenés à varier avec le degré de contrôle que les migrants peuvent exercer pour suivre et contrôler l'épargne des membres de la famille déposée dans une banque au Salvador. L'étude montre que les migrants sont plus enclins à ouvrir un compte d'épargne à la banque partenaire au Salvador, et qu'ils

---

<sup>3</sup> Il existe des études empiriques qui montrent que les individus préfèrent souvent contrôler l'usage qui est fait des ressources envoyées, et qu'ils ont tendance à effectuer des dons ou des transferts plus importants quand ils sont capables d'exercer ce contrôle. Par exemple, en s'appuyant sur une expérience « lab-in-the-field » (qui consiste à transposer des expériences de laboratoire sur le terrain) en région urbaine au Mozambique, Batista *et al.* (2015) trouvent que les sujets partagent davantage (avec la personne la plus proche en dehors de leur ménage immédiat) lorsqu'ils sont en mesure de contrôler l'utilisation des fonds à travers la fourniture de biens physiques au lieu d'argent en espèces. Eckel *et al.* (à paraître) trouvent un résultat similaire dans le cadre de dons de bienfaisance aux États-Unis. De même, Ambler *et al.* (2014) montrent que les bénéficiaires des envois de fonds (effectués par des migrants originaires du Salvador et vivant aux États-Unis) modifient l'utilisation qu'ils en font lorsqu'ils prennent connaissance des préférences des migrants en termes d'allocation de ces fonds. Les bénéficiaires ont apparemment une information imparfaite sur les préférences des migrants, et sont disposés à adapter leurs dépenses à ces préférences, même en l'absence de contrôle de la part des migrants.

accumulent davantage d'épargne lorsqu'ils sont affectés au groupe de traitement avec le plus fort degré de suivi et de contrôle. Chose frappante, le fait de proposer un compte d'épargne uniquement au nom de quelqu'un au Salvador a un impact sur l'épargne qui s'avère être de faible ampleur et non statistiquement et significativement différent de zéro. Ce résultat révèle que la recommandation politique fréquemment émise qui consiste à promouvoir l'épargne dans le pays d'origine du migrant en encourageant celui-ci à transférer directement les fonds sur le compte d'épargne des bénéficiaires serait beaucoup moins efficace qu'une intervention qui améliorerait et encouragerait aussi le suivi et le contrôle par le migrant de l'épargne cumulée dans le pays d'origine.

De même, Chin *et al.* (2011) ont cherché à comprendre l'impact de la facilitation de l'accès à un compte d'épargne aux migrants dans le *pays d'accueil* (en l'occurrence les États-Unis), plutôt que dans le pays d'origine. L'étude procède à une randomisation des migrants mexicains au Texas pour les affecter soit au groupe de contrôle, soit au groupe de traitement qui bénéficie d'une assistance pour l'obtention d'une *matricula consular*, carte d'identité auprès du Consulat mexicain. Celle-ci peut être utilisée comme document d'identification permettant d'ouvrir un compte bancaire aux États-Unis. Les auteurs trouvent que les migrants traités ont une probabilité plus élevée d'ouvrir un compte d'épargne aux États-Unis. Ils ont aussi tendance à accumuler plus d'épargne aux États-Unis et à envoyer moins de fonds au Mexique.

Il est également largement reconnu que les migrants ont de fortes préférences à ce que leurs transferts financent l'investissement dans l'éducation dans leur pays d'origine. Deux nouvelles études mettent en évidence les impacts d'interventions qui aident les migrants à allouer leurs transferts à l'éducation dans leur pays d'origine. Ambler *et al.* (2015) mettent en place un essai randomisé contrôlé pour tester la demande des migrants pour (et l'impact d') un mécanisme qui leur permettrait d'utiliser leurs transferts pour financer les dépenses d'éducation d'un étudiant de leur choix dans le pays d'origine. Les migrants salvadoriens à D.C. se sont vus proposer un nouveau produit de transferts de fonds appelé « EduRemesa » qui leur permet de cibler, à travers leurs envois, l'éducation d'un étudiant spécifique qu'ils auraient sélectionné au Salvador. Si EduRemesa ne permet pas en réalité de contrôler l'utilisation effective des fonds pour l'éducation, les étudiants parrainés savent toutefois que les fonds visent à financer leur éducation. Trois groupes de traitement sont définis en fonction du niveau de subvention accordé à EduRemesa. L'étude trouve une demande nulle pour EduRemesa parmi les migrants du groupe de traitement sans fonds de contrepartie, une adoption limitée (7 %) du produit dans le groupe de traitement où chaque dollar contribué par le migrant est associé à un dollar alloué au projet d'éducation, et 19 % d'adoption

pour le groupe de traitement avec une association de 3 pour 1 (chaque dollar envoyé par le migrant génère en contrepartie une subvention de 3 dollars au profit du projet). Ce dernier traitement a conduit à des hausses statistiquement significatives des dépenses totales d'éducation au profit de l'étudiant ciblé, à une réduction de l'offre de travail de l'étudiant et à une augmentation de la probabilité qu'il fréquente une école privée. Cette étude montre ainsi que les migrants n'ont pas une demande non subventionnée ou « pure » pour un contrôle de l'usage des fonds envoyés à des fins d'éducation. Toutefois, les migrants manifestent bien la volonté d'allouer leurs transferts aux dépenses d'éducation d'étudiants spécifiques en présence de fonds de contrepartie, et ceci génère un impact positif sur les étudiants bénéficiaires du produit.

Dans une étude similaire, De Arcangelis *et al.* (2015) ont travaillé avec une banque aux Philippines (la Banque des îles Philippines) qui a des succursales à Rome afin de concevoir et tester un nouveau produit de transferts de fonds appelé EduPay. Ce produit permet aux migrants de payer les frais de scolarité d'étudiants particuliers directement auprès de leurs écoles aux Philippines, sans avoir à passer par l'intermédiaire des membres de la famille ou d'autres individus aux Philippines auxquels on ne peut pas faire entièrement confiance pour effectuer ces paiements de manière fiable. Une démonstration de fiabilité réussie a permis de mettre en place un total de 178 paiements EduPay pour 55 étudiants aux Philippines. L'expérience « lab-in-the-field » indique que les migrants sont disposés à effectuer davantage de transferts au profit de bénéficiaires aux Philippines lorsque leurs envois peuvent être « étiquetés » comme étant destinés à des fins de paiement de dépenses d'éducation. La possibilité d'un tel étiquetage a permis d'augmenter les envois de fonds des migrants de 15,3 %. Outre cet étiquetage, l'impact du transfert effectif des fonds aux écoles reste relativement modeste (seule une hausse de 2,2 % y est associée en plus de l'effet de l'étiquetage). Ces résultats indiquent qu'un produit de transferts de fonds qui permet simplement aux migrants d'étiqueter leurs envois comme étant destinés à l'éducation peut avoir presque autant d'impact sur les transferts de fonds qu'un produit qui transférerait effectivement les paiements de frais de scolarité aux écoles concernées. Il convient de noter que ce résultat est en contradiction avec celui d'Ambler *et al.* (2015) selon lequel les migrants salvadoriens ont une demande nulle pour le produit de transferts de fonds non subventionné EduRemesa. Ces résultats opposés des deux études impliquent qu'il est important d'examiner, dans la suite des travaux, l'impact des produits d'envois de fonds étiquetés comme étant destinés à l'éducation relativement à celui de produits qui transfèrent effectivement les fonds à l'éducation, afin de vérifier si les résultats expérimentaux de De Arcangelis *et al.* (2015) tiennent dans le monde réel.

En résumé, plusieurs études ont révélé que les migrants cherchent à contrôler et à suivre l'utilisation qui est faite des fonds envoyés. Les interventions visant à faciliter le contrôle et le suivi de l'épargne par le migrant aussi bien dans le pays d'origine que d'accueil ont un impact positif sur l'épargne. Du point de vue de l'épargne, si l'objectif de politique économique est d'augmenter les niveaux d'épargne dans le pays d'origine, les interventions devraient accorder la priorité aux services d'épargne qui proposent aux migrants une possibilité de suivre ou contrôler l'épargne. Si l'objectif est d'augmenter l'épargne des migrants dans le pays d'accueil, faciliter l'accès aux établissements d'épargne dans le pays d'accueil pourrait permettre d'atteindre cet objectif.

Mais les résultats sont assez contrastés quand il s'agit de contrôler les dépenses d'éducation des bénéficiaires des envois de fonds. Les migrants du Salvador semblent attachés à la présence d'une subvention ou de fonds de contrepartie pour opérer des transferts ciblant l'éducation dans le pays d'origine. Toutefois, une fois qu'ils sont incités à faire de tels transferts, les fonds ne sont pas détournés à d'autres fins et permettent bien d'augmenter les dépenses d'éducation dans les ménages bénéficiaires. Les migrants philippins semblent disposés à transférer davantage de fonds lorsque ceux-ci peuvent être étiquetés comme étant destinés à l'éducation. Tester et vérifier ces résultats appellent à davantage de recherche sur le terrain.

## 6 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES MIGRANTS

Les travailleurs immigrés peuvent rencontrer des barrières considérables à l'amélioration de leurs conditions de travail. En particulier, des contraintes en matière d'information peuvent mettre à mal les avantages économiques de la migration internationale en réduisant le revenu des migrants et leur capacité à obtenir de meilleures conditions de travail. Les migrants peuvent avoir une information limitée sur les opportunités d'emploi, en partie due aux réseaux sociaux locaux limités, ce qui augmente leurs coûts de recherche d'emploi. En outre, le manque de connaissances en matière de droits légaux et de réglementations concernant le changement d'employeur peut davantage contraindre la mobilité du travail et créer un pouvoir de monopsonie au profit des employeurs.<sup>4</sup> De tels facteurs peuvent réduire le salaire de réservation

---

<sup>4</sup> Les restrictions légales qui lient les migrants à leurs employeurs ou qui rendent difficile le changement d'employeur sont monnaie courante, surtout dans les pays

des migrants, leur choix en termes d'emploi, leur pouvoir de négociation par rapport à leurs employeurs actuels et rendre difficile le fait de quitter leurs emplois caractérisés par de mauvaises conditions de travail.

Un exemple notable de réforme du marché de travail affectant les migrants est celle mise en place aux Émirats Arabes Unis. La réforme autorise les migrants à changer d'employeur après la fin de leur contrat, sans avoir à recevoir une lettre de non-opposition de la part de leur précédent employeur. Cette réforme a été étudiée par Naidu *et al.* (à paraître) qui exploitent empiriquement la variation, autour de la réforme, des dates de fin de contrat des travailleurs. En effet, certains contrats prenaient fin avant la réforme, impliquant que les travailleurs concernés n'étaient pas aussi libres de changer d'employeur, alors que d'autres prenaient fin après la réforme, permettant aux travailleurs de bénéficier d'une plus grande mobilité au travail. Les auteurs trouvent que les travailleurs dont le contrat prend fin après la réforme ont bénéficié de hausses différentielles de leurs revenus (environ 10 % d'augmentation), par rapport à ceux dont le contrat prend fin avant la réforme. Le droit de changer d'employeur et de passer d'un emploi à l'autre a clairement bénéficié aux travailleurs immigrés actuels. En même temps, cependant, la réforme s'est faite au détriment des candidats à l'immigration vers les Émirats Arabes Unis dans la mesure où les entreprises ont réduit leur demande pour de nouveaux migrants, tout comme les salaires qu'elles offrent aux nouveaux migrants qu'elles embauchent.

Ceux qui cherchent à améliorer les conditions de travail des migrants recommandent souvent qu'ils soient payés à des salaires plus élevés. Une approche de politique spécifique consiste à établir un salaire minimum légal pour les migrants. McKenzie *et al.* (2014) étudient l'impact d'une hausse du salaire minimum à Hong Kong pour des travailleurs domestiques (femmes de ménage) originaires des Philippines. En s'appuyant sur la méthode des doubles différences, ils trouvent qu'un doublement du salaire minimum des femmes de ménages conduit effectivement à des salaires plus élevés, mais aussi à une réduction significative (de plus de 50 %) des individus capables de migrer à Hong Kong pour occuper le poste de femme de ménage. Cette réduction découle vraisemblablement de la baisse de la demande pour des femmes de ménage compte tenu de l'établissement d'un salaire minimum plus élevé. Les études de McKenzie *et al.* (2014) et Naidu *et al.* (à paraître) partagent donc un thème commun : les politiques visant à améliorer les conditions des

---

où les migrants constituent une main-d'œuvre importante (Ruhs, 2013). Il s'agit là clairement d'un problème distinct de celui de l'information imparfaite sur les droits légaux des migrants en matière de changement d'emploi.

travailleurs immigrés bénéficient bien aux travailleurs actuels ou à ceux qui parviennent à migrer, mais se font au prix d'une demande réduite pour les travailleurs immigrés, de sorte à ce que moins de migrants parviennent à décrocher un emploi dans les conditions améliorées.

Une autre approche pour améliorer les conditions de travail des migrants consiste simplement à accroître leurs connaissances en matière de droit du travail, et à leur fournir de l'information qui faciliterait leur recherche d'emploi. Shrestha et Yang (2016) s'intéressent à l'impact d'une intervention qui consiste à apporter de l'information aux travailleurs immigrés originaires des Philippines (et travaillant comme serviteurs domestiques ou femmes de ménage) à Singapour. L'étude rapporte les résultats d'un essai randomisé contrôlé où les migrants sont assignés aléatoirement à recevoir de l'information visant à faciliter la mobilité des travailleurs. Les migrants assignés au groupe de traitement reçoivent de l'information sur le droit du travail singapourien en matière de changement d'employeur, sur les offres d'emplois domestiques, et sur l'existence d'un portail gratuit d'information en ligne sur les opportunités d'emploi les plus récentes à Singapour. Le traitement a conduit à des améliorations significatives des connaissances des travailleurs sur leurs droits légaux à changer d'employeur, ainsi qu'à une amélioration d'un indice des conditions de travail. Les effets du traitement sur les connaissances en matière de droit du travail, et sur les conditions de travail sont concentrés parmi les travailleurs qui avaient une faible connaissance de leurs droits légaux en matière de mobilité au travail avant le traitement. Ce résultat suggère que l'amélioration des connaissances est le canal à travers lequel opèrent les effets du traitement. L'impact positif sur les conditions de travail est également plus important pour les migrants « vulnérables » (ceux qui ont déclaré de mauvaises conditions de travail avant le traitement). Cette sous-population vulnérable est aussi plus à même de trouver un nouvel employeur suite au traitement.

Le droit du travail et les droits légaux des migrants constituent probablement un domaine important pour une future recherche empirique visant à mesurer des impacts. Les deux études existantes suggèrent que l'amélioration du droit du travail des migrants peut conduire à de meilleures conditions pour les travailleurs immigrés actuels, mais risque de compromettre les perspectives de ceux qui n'ont pas encore migré. De simples interventions visant à donner de l'information en matière de droits légaux et de recherche d'emploi ont également un potentiel d'impact considérable. De futurs travaux devraient se pencher séparément sur les effets des droits légaux et de l'accès à l'information en matière de recherche d'emploi afin d'en comparer les effets relatifs.



## 7 CONCLUSION

Les politiques de développement liées à la migration internationale en provenance des pays en développement suscitent un vif intérêt parmi les gouvernements, les institutions multilatérales et les organisations non gouvernementales. La dernière décennie a été marquée par une vague d'études empiriques rigoureuses (la plupart s'appuyant sur la méthode des essais randomisés contrôlés) cherchant à quantifier les impacts de telles politiques. Cet article s'est intéressé aux impacts des politiques dans cinq domaines : 1) la facilitation de la migration ; 2) l'éducation des migrants ; 3) la réduction des frais de transaction associés aux envois de fonds des migrants ; 4) l'amélioration de la capacité du migrant à contrôler l'usage fait de ses envois de fonds ; et 5) l'amélioration des conditions de travail des migrants.

La littérature met en évidence les impacts positifs des programmes bilatéraux de migration temporaire de travailleurs, de l'éducation visant à faciliter l'installation des migrants permanents, de certains types de programmes d'éducation financière ciblant les travailleurs immigrés temporaires, des innovations financières améliorant la capacité du migrant à décider de l'usage des fonds envoyés (telles l'épargne et l'éducation), et des programmes améliorant l'information dont dispose le migrant en matière de droits légaux et d'opportunités d'emploi. Les études discutées dans cet article sont loin d'être les derniers travaux entrepris dans ces domaines de recherche, de nombreuses questions restant ouvertes, prêtes à faire l'objet de futures recherches. Par exemple, sous quelles conditions les programmes unilatéraux de facilitation peuvent-ils générer une migration internationale plus importante et plus bénéfique ? Les approches visant à améliorer les droits légaux des migrants peuvent-elles bénéficier aux migrants actuels sans pour autant déprimer la demande des employeurs pour de nouveaux migrants ? Dans quelle mesure les migrants peuvent-ils allouer les fonds envoyés à des utilisations spécifiques sans effectivement contrôler les dépenses, peut-être simplement en suggérant ou étiquetant les fonds comme étant destinés à tel usage spécifique ?

Cet article s'est focalisé sur un nombre restreint de domaines de politique migratoire où plusieurs études empiriques rigoureuses ont été menées. D'autres domaines importants de la politique migratoire, tels que les politiques liées à la migration de retour et à la réintégration, ont fait l'objet d'un nombre plus limité d'études empiriques rigoureuses<sup>5</sup>. En outre, il existe très

---

<sup>5</sup> Par exemple, Del Carpio *et al.* (2016) exploitent une expérience naturelle pour étudier l'impact du programme « Returning Expert Program » en Malaisie sur le retour de migrants très qualifiés.

peu de travaux sur l'impact de programmes visant à exploiter les diasporas pour récolter des dons de charité ou obtenir à ce qu'elles fournissent des biens publics dans leurs communautés d'origine.<sup>6</sup> De même, il est impératif d'étudier l'impact de politiques pour promouvoir les « envois de fonds communaux » et autres activités des associations de village.<sup>7</sup> De futures recherches dans ces domaines et dans d'autres promettent des résultats pertinents en matière de politique.

## RÉFÉRENCES

- ADAMS, R.H. and A. CUECUECHA (2010). "Remittances, Household Expenditure and Investment in Guatemala", *World Development*, 38(11), p. 1626-1641.
- AMBLER, K. (2015). "Don't Tell on Me: Experimental Evidence of Asymmetric Information in Transnational Households", *Journal of Development Economics*, 113, p. 52-69.
- AMBLER, K., D. AYCINENA and D. YANG (2014). "Remittance Responses to Temporary Discounts: A Field Experiment among Central American Migrants", NBER Working Paper 20522, September.
- AMBLER, K., D. AYCINENA and D. YANG (2015). "Channeling Remittances to Education: A Field Experiment among Migrants from El Salvador", *American Economic Journal: Applied Economics*, 7(2), p. 207-232.
- ASHRAF, N., D. AYCINENA, C. MARTINEZ and D. YANG (2015). "Savings in Transnational Households: A Field Experiment among Migrants from El Salvador", *Review of Economics and Statistics*, 97(2), p. 332-351.
- AYCINENA, D., C. MARTINEZ and D. YANG (2010). "The Impact of Remittance Fees on Remittance Flows: Evidence from a Field Experiment among Salvadoran Migrants", Working Paper, U. Michigan.
- BARSBAI, T., V. LICUANAN, A. STEINMAYR (2015). "The Drivers of Diaspora Donations for Development: Evidence from the Philippines", *World Development* 65.
- BARSBAI, T., V. LICUANAN, A. STEINMAYR, E. TIONGSON and D. YANG (2016). "A Randomized Evaluation of Enhanced Pre-Departure Orientation Seminars for Migrants from the Philippines to the US", Working Paper.
- BATISTA, C., D. SILVERMAN and D. YANG (2015). "Directed Giving: Evidence from an Inter-Household Transfer Experiment", *Journal of Economic Behavior and Organization*, 118, p. 2-21.

<sup>6</sup> Barsbai *et al.* (2015) sont les premiers à contribuer en la matière en s'intéressant aux déterminants des dons de charité par les migrants philippins.

<sup>7</sup> L'étude de Chauvet *et al.* (2015) constitue une exception notable. Les auteurs recourent à l'approche des doubles différences pour quantifier l'impact positif des associations de village maliennes sur la fourniture de biens publics dans le pays d'origine.

- BEAM, E. (2016). "Do Job Fairs Matter? Experimental Evidence on the Impact of Job-Fair Attendance", *Journal of Development Economics*, 120, May, p. 32-40.
- BEAM, E., D. McKENZIE and D. YANG (2016). "Unilateral Facilitation Does Not Raise International Labor Migration from the Philippines", *Economic Development and Cultural Change*, 64(2), p. 323-368.
- CHAUVET, L., F. GUBERT, M. MERCIER and S. MESPLE-SOMPS (2015). "Migrants' Home Town Associations and Local Development in Mali", *Scandinavian Journal of Economics* 117(2), p. 686-722.
- CHIN, A., L. KARKOVIATA and N. WILCOX (2011). "Impact of Bank Accounts on Migrant Savings and Remittances: Evidence from a Field Experiment", mimeo, University of Houston.
- CLEMENS, M., C. MONTENEGRO and L. PRITCHETT (2016). "Bounding the Price Equivalent of Migration Barriers", Center for Global Development, Working Paper.
- COX EDWARDS, A. and M. URETA (2003). "International Migration, Remittances, and Schooling: Evidence from El Salvador", *Journal of Development Economics*, 72(2), p. 429-461.
- DE ARCANGELIS, G., M. JOXHE, D. McKENZIE, E. TIONGSON and D. YANG (2015). "Directing Remittances to Education with Soft and Hard Commitments: Evidence from a Lab-in-the-field Experiment and New Product Take-up among Filipino Migrants in Rome", *Journal of Economic Behavior and Organization*, 111, March, p. 197-208.
- DEL CARPIO, X., C. OZDEN, M. TESTAVERDE and M. WAGNER (2016). "The Global Migration of Talent and Tax Incentives: Evidence from Malaysia's Returning Expert Program", Working Paper.
- DOI, Y., D. McKENZIE and B. ZIA (2014). "Who You Train Matters: Identifying Complementary Effects of Financial Education on Migrant Households", *Journal of Development Economics*, 109, p 39-55.
- ECKEL, C., D. HERBERICH, J. MEER (2017). "A Field Experiment on Directed Giving at a Public University", *Journal of Behavioral and Experimental Economics*, forthcoming.
- G8 (2009). *Final Declaration on Responsible Leadership for a Sustainable Future*, Heads of State Summit, L'Aquila. [http://www.g8italia2009.it/static/G8\\_Allegato/G8\\_Declaration\\_08\\_07\\_09\\_final,0.pdf](http://www.g8italia2009.it/static/G8_Allegato/G8_Declaration_08_07_09_final,0.pdf)
- GIBSON, J. and D. McKENZIE (2014). "The Development Impact of a Best Practice Seasonal Worker Policy", *Review of Economics and Statistics*, 96(2), p. 229-43.
- GIBSON, J., D. McKENZIE and B. ZIA (2014). "The Impact of Financial Literacy Training for Migrants", *World Bank Economic Review* 28(1), p. 130-161.
- INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION (IOM) (2011). "IOM Migrant Training Programmes Overview, 2010-2011", [http://www.iom.int/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/activities/facilitating/IOM\\_Migrant\\_Training\\_Programmes\\_Overview\\_2010\\_2011.pdf](http://www.iom.int/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/activities/facilitating/IOM_Migrant_Training_Programmes_Overview_2010_2011.pdf)
- KARLAN, D., M. McCONNELL, S. MULLAINATHAN and J. ZINMAN (2016). "Getting to the Top of Mind: How Reminders Increase Saving", *Management Science* 62(12).

- MASATLIOGLU, Y. and E. A. OK (2005). "Rational Choice with Status Quo Bias", *Journal of Economic Theory*, 121(1), p 1-29.
- MASATLIOGLU, Y. and E. A. OK (2014). "A Canonical Model of Choice with Initial Endowments", *Review of Economic Studies*.
- McKENZIE, D. (2007). "Paper Walls are Easier to Tear Down: Passport Costs and Legal Barriers to Emigration", *World Development*, 35(11), p. 2026-2039.
- McKENZIE, D., C. THEOHARIDES and D. YANG (2014). "Distortions in the International Migrant Labor Market: Evidence from Filipino Migration and Wage Responses to Destination Country Economic Shocks", *American Economic Journal : Applied Economics*, 6(2), p. 49-75.
- McKENZIE, D. and D. YANG (2015). "Evidence on Policies to Increase the Development Impacts of International Migration", *World Bank Research Observer*, 30(2), p. 155-192.
- NAIDU, S., Y. NYARKO and S.-Y. WANG (2017). "Monopsony Power in Migrant Labor Markets: Evidence from the United Arab Emirates", *Journal of Political Economy*, forthcoming.
- PEW HISPANIC CENTER (2002). *Billions in Motion: Latino Immigrants, Remittances, and Banking*. Washington, DC: Pew Hispanic Center and Multilateral Investment Fund.
- RUHS, M. (2013). *The Price of Rights: Regulating International Labor Migration*, Princeton University Press, Princeton, NJ.
- SESHAN, G. and D. YANG (2014). "Motivating Migrants: A Field Experiment on Financial Decision-Making in Transnational Households", *Journal of Development Economics*, 108, May, p. 119-127.
- SHRESTHA, S. and D. YANG (2016). "Facilitating Worker Mobility: A Randomized Information Intervention among Migrant Workers in Singapore", Working Paper.
- TERRY, D. and S. WILSON (eds) (2005). *Beyond Small Change: Making Migrant Remittances Count*. Washington, DC: Inter-American Development Bank.
- THEOHARIDES, C. (2016). "Manila to Malaysia, Quezon to Qatar: International Migration and its Effects on Origin-Country Human Capital", Working Paper, Amherst College.
- TVERSKY, A. and D. KAHNEMAN (1991). "Loss Aversion in Riskless Choice: A Reference-Dependent Model", *The Quarterly Journal of Economics*, 106(4), p. 1039-1061.
- UN POPULATION DIVISION (2015). *Trends in International Migrant Stock: The 2015 Revision*. December. <https://esa.un.org/unmigration/>. Accessed January 30, 2017.
- WOODRUFF, C. and R. ZENTENO (2007). "Migrant Networks and Microenterprises in Mexico", *Journal of Development Economics*, 82(2), p. 509-528.
- WORLD BANK (2006). *Global Economic Prospects 2006: Economic Implications of Remittances and Migration*. Washington, DC.
- WORLD BANK (2007). *Close to Home: The Development Impact of Remittances in Latin America*. Washington, DC.

- WORLD BANK (2016). *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*, Migration and Development Brief 26, April.
- YANG, D. (2006). "Why Do Migrants Return to Poor Countries? Evidence from Philippine Migrants' Responses to Exchange Rate Shocks", *Review of Economics and Statistics*, 88(4), p. 715-735.
- YANG, D. (2008). "Coping with Disaster: The Impact of Hurricanes on International Financial Flows, 1970-2002", *B.E. Journal of Economic Analysis and Policy*, 8, 1 (Advances), Article 13.
- YANG, D. (2008). "International Migration, Remittances, and Household Investment: Evidence from Philippine Migrants' Exchange Rate Shocks", *Economic Journal*, 118, April, p. 591-630.
- YANG, D. (2011). "Migrant Remittances", *Journal of Economic Perspectives*, 25(3), p. 129-152
- YANG, D. and H. CHOI (2007). "Are Remittances Insurance? Evidence from Rainfall Shocks in the Philippines [http://www.umich.edu/~deanyang/papers/yang\\_psi.pdf](http://www.umich.edu/~deanyang/papers/yang_psi.pdf) [http://www.umich.edu/~deanyang/papers/yang\\_psi.pdf](http://www.umich.edu/~deanyang/papers/yang_psi.pdf)", *World Bank Economic Review*, 21(2), p. 219-248.
- YANG, D. and C. MARTINEZ (2005). "Remittances and Poverty in Migrants' Home Areas: Evidence from the Philippines", in ÖZDEN C. and M. SCHIFF (eds) , *International Migration, Remittances, and the Brain Drain*, Washington, DC: World Bank.

